AR Prefecture
024-200040400-20230926-2023_162-DE
Reçu le 05/10/2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 26 septembre 2023, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la salle Polyvalente du restaurant du Grand Etang de la Jemaye sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 19 septembre 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	37	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Francis Lafaye – Géry Denis – Gilles Mercier – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Joëlle Saint Martin -Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Bruno Beuque pour la commune de Bouteilles Saint Sébastien Christiane Armandie pour la commune de Cherval Jacques Foulon pour la commune de Grand-Brassac
Titulaires absents	21	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Michel Desmoulin – Philippe Boismoreau – Joël Constant -Ludovic Gillaizeau – Clément Lemercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent -Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Gérard Caignard – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel
Procurations	11	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Ludovic Gillaizeau à Brigitte Pourtier Nicolas Platon à Dominique Caillou Catherine Bezac-Gonthier à Jean-Marcel Beau Laurent Casanave à Romain Perruchaud Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Pierre Janaillac

AR Prefecture
024-200040400-20230926-2023_162-DE
Reçu le 05/10/2023

DELIBERATION N° 2023 /162 : (Code Nomenclature /752)
DATE : 26 SEPTEMBRE 2023
RAPPORTEUR : Catherine Bezac-Gonthier
OBJET : Attribution des subventions Culturelles

Dans le cadre du Soutien aux initiatives culturelles concertées (SICC), convention qui nous lie avec le Conseil Départemental de la Dordogne, la commission réunie le 12 juillet 2023 propose l'attribution des subventions suivantes :

Structure organisatrice	Nature de l'opération	Date et lieu	Coût prévisionnel à la charge de l'organisateur	Subvention prévisionnelle des collectivités publiques locales	Proposition Subventions CCPR	Subventions 2023 affectées
Culture Loisirs Education en Val de Dronne Tocane-Saint-Apre	Programmation de 5 concerts dans le cadre des Voix de la Dronne : - Concert « Ouvrons l'Orchestre » ODINO Sylvain AUDINOVSKI & The O'QUARTET. - Concert « Les Filles du Troisième ». - Concert « Winay-Masi » - Musique des Andes. - Concert « Duo VERTIGO » - Musique Baroque. - Concert « Trio CAMINARE » - chants de l'Espagne judéo-chrétienne.	20/01/23 Montagrier 04/06/23 Saint-Just 18/06/23 Saint-Méard-de-Dronne 16/09/23 Tocane-Saint-Apre 08/10/23 Saint-Just	12.980 €	2.570 € CCPR	**2.000 €**	2.000 €
Association Café Pluche Epeluche	Programmation annuelle : 6 spectacles jeune public et 8 spectacles famille.	Année 2023 Café Pluche	9.752 €	2.200 € CCPR	**2.200 €**	2.200 €

AR Prefecture
024-200040400-20230926-2023_162-DE
Reçu le 05/10/2023

	Festival Lisle Sauvage « Des musiques et des lieux » avec les groupes Hyperculte, Nina Harker, Shifting, Why the Eye, Medianoche Artificial, Fred Roumagne, Tonton Action, Delacave, Ellah A Thaun, Seb and the Rhaa Kids, A trois sur la plage, Taranta Lanera, Dustyle…					
Association Rural Sauvage Lisle		23 et 24/06 Lisle	20.830 €	3.000 € CCPR 530 € Commune	**2.500 €**	2.500 €
Commune de Ribérac	Manifestation « Après l'Orage » Intervention de graffeurs dans la ville : - Thalie MAPAS - Olivier FAYE - Damien Nicolas Atelier de recyclage : création d'un arbre et d'une ruche : - Atelier Eco-Logic-Art Déambulation artistique et exposition des œuvres des artistes du collectif CRE'ART, Concert de Peiraguda	Du 15 au 20/06/23 Ribérac	Part artistique 8.290	2.000 € CCPR 4690 € Commune	**2.000 €**	2 000 €
Communauté de communes du Périgord Ribéracois Ribérac	Programme Faites vos Vacances Spectacle très jeune public « Toc Toc Toc » de la Cie Chamboule Touthéâtre (2 représentations).	Du 14 au 16/02/23 Epeluche – Ribérac - Villetoureix	5.630 € Part artistique : 1.750 €	4.515 € CCPR		325 €
SOUTIEN AUX PRATIQUES EN AMATEUR						
Société Musicale de Ribérac Ribérac	Fonctionnement de la structure : Pratique de la musique d'ensemble	Année 2023 Ribérac	6.950 €	4.500 € Commune de Ribérac	**300 €**	300 €
Association Chorale Trait d'Union Ribérac	Fonctionnement de la structure : Pratique du chant	Année 2023 Epeluche	8.510 €	150 € CCPR	**150 €**	150 €
				TOTAL DES SUBVENTIONS	**9.150€**	9.475 €

AR Prefecture
024-200040400-20230926-2023_162-DE
Reçu le 05/10/2023

Le coût total du SICC pour la CCPR et le Conseil Départemental est de 18 625 € répartis ainsi :

- 9 475 € à la charge du Conseil Départemental de la Dordogne versés dans un premier temps à la CCPR et ensuite reversés par la CCPR aux associations
- 9 150 € à la charge de la CCPR (somme inscrite au BP 2023).

Autres demandes de subvention :

La commission propose l'attribution des subventions suivantes selon les nouveaux critères établis.

Association	Subvention 2022	Proposition 2023
Les musiques irlandaises	1 000€	2 656€
Itinéraire baroque	2 000€	2 031€
Douchapt blues	2 000€	2 031€
Cinépasseurs	2 000€	2 000€
TOTAL		**8 718€**

Ces montants sont inscrits au budget primitif 2023.

Le conseil communautaire à l'unanimité valide les attributions de subventions proposées ci-dessus soit un total de 27 343€.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 51
Votes contre :0
Abstentions : 0

Le secrétaire de séance du 26 septembre 2023
Yves Mahaud

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet
Signé électroniquement le 02/10/2023 à 18:01
par Didier BAZINET

Publié le 06/10/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 02/10/2023 17:59:59